REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS

La certification s'adresse aux coiffeuses, esthéticiennes, maquilleuses souhaitant acquérir des compétences complémentaires en termes de maquillage semi-permanent.

La certification garantit les compétences en termes d'analyse de la demande, de préparation matérielle et de réalisation d'un maquillage semi-permanent des yeux, des sourcils et des lèvres.

Prérequis: Attestation d'hygiène et salubrité ou un justificatif d'inscription prévu.

Modalités de vérification du prérequis : Via le dossier de candidature et l'entretien de positionnement

Candidat en situation de handicap: Tout candidat peut saisir le référent handicap du certificateur pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir, le cas échéant, l'assistance d'un tiers. Sur le conseil du référent Handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés en fonction du besoin.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Réaliser un maquillage semi- permanent (Yeux, Sourcils, Lèvres)		
C1. Analyser les besoins de la personne en demande d'un maquillage semi-permanent, en identifiant ses motivations, ses envies, ses objectifs, ses éventuelles contre-indications (notamment en termes de handicap) et en analysant sa morphologie de visage ainsi que la forme de ses yeux, sourcils et lèvres ainsi que de sa nature de peau afin de choisir les techniques les plus adaptées à ses besoins (yeux, sourcils, lèvres).	E1. Type d'évaluation : Mise en situation réelle d'un maquillage semi-permanent (yeux, sourcils, lèvres) sur un modèle en peau synthétique. Réalisations demandées au candidat : Le candidat réalise un entretien avec une personne en demande d'un maquillage permanent, jouée par un membre du jury d'évaluation.	Cr1.1. Le candidat identifie correctement l'ensemble des informations lui permettant de choisir une technique de maquillage semipermanent adaptée : • Envies, • Habitudes de maquillage, • Morphologie du visage, • Caractéristiques de la peau.

	Il est demandé au candidat d'analyser la demande formulée, de lister les contre-indications à un maquillage semi-permanent et de faire une proposition d'une ou plusieurs techniques à mettre en œuvre pour répondre à ses besoins. Le candidat est interrogé sur les différentes techniques possibles et leurs modes d'application. Il sera également challengé par les membres du jury sur les différentes adaptations à mettre en œuvre en fonction de situations de handicap décrites.	Cr1.2. L'ensemble des contre-indications liés à la pratique d'un maquillage semi-permanent sont correctement présentées par le candidat : • Allergies, • Maladies de peau évolutives, • Diabète, • Injections de silicone, • Femme enceinte ou allaitant, • Boutons de fièvre et herpes labial, Cr1.3. La/les technique(s) choisie(s) par le candidat sont cohérentes en fonction des envies de la cliente. Le candidat décrit l'ensemble des techniques avec précision. Cr1.4. Les différents ajustements à mettre en place dans le cadre de la prise en charge d'une personne en situation de handicap sont restitués par le candidat : • Ajustements pour les positions assises ou couchées pendant la prestation, • Pauses fréquentes, • Utilisation de produits spécifiques, • Adaptation de la communication,
C2. Réaliser un pré-maquillage provisoire sur la/les zone(s) concernée(s) préalablement démaquillée(s) et aseptisée(s) permettant à la personne concernée de visualiser le futur rendu, en divisant la/les zone(s) à travailler tout en s'appuyant sur ses propres connaissances liées au visagisme (symétrie de la bouche, forme de la mâchoire, morphologie de	Le candidat réalise les étapes de démaquillage et d'aseptise puis effectue le pré-dessin ou pré-maquillage sur un modèle de peau.	Cr2.1. Le candidat réalise correctement le démaquillage et l'aseptise des zones à travailler dans le respect des mesures d'hygiènes : • 2 badigeons successifs d'un antiseptique aux normes NF EN 1040 et NF EN 1275 • entre les 2 badigeons et à l'issue du second, les temps d'action de l'antiseptique spécifié par le fabricant

l'ossature, des muscles, de l'arcade) afin d'obtenir son consentement. C3. Préparer la réalisation du maquillage semipermanent prévu sur la personne en fonction des techniques choisies, en identifiant les composants et pigments les plus adaptés au type de peau de et de	Le candidat réunit les ressources nécessaires (matériels- produits) lui permettant de réaliser le maquillage semi- permanent demandé en justifiant ses choix face au jury d'évaluation.	sont respectés, au moins jusqu'à séchage complet. Cr2.2. Le tracé réalisé par le candidat est de qualité et est en adéquation avec les attentes initiales de la cliente. Le candidat utilise l'équerre ou les fils colorés pour éliminer toute asymétrie. Cr3.1. Le choix du dermographe et de l'aiguille est pertinent au regard des techniques à mettre en œuvre. Pour chaque étape de la procédure des aiguilles différentes sont utilisées en fonction
carnation de la cliente (compositions, mode de vieillissement et d'élimination, couleurs) et en réunissant les outils et instruments à usage unique (aiguille, dermographe) tout en veillant au respect des procédures d'hygiènes afin de permettre une intervention dans les meilleures conditions.		des effets souhaités comme pour le contours et l'ombrage de la zone. Cr3.2. Le candidat explique correctement la correspondance entre les choix réalisés en termes de pigments (nature et couleur) et les différentes caractéristiques de peau pouvant être traitées. Le candidat présente correctement les caractéristiques des différents pigments pouvant être utilisés. (Composition, mode de vieillissement et d'élimination, couleur).
C4. Réaliser le maquillage semi-permanent avec fluidité et précision, en utilisant des techniques adaptées (lignages, ombrage, aplat régulier, semis, estompe, glacis), tout en contrôlant en permanence la profondeur de pénétration de l'aiguille afin d'obtenir un rendu final harmonieux par rapport à la couleur des	Le candidat réalise différents maquillages semi- permanents sur le modèle en peau synthétique. - Une épreuve sur la zone des yeux - Une épreuve sur la zone des sourcils - Une épreuve sur la zone des lèvres.	Cr4.1. Le candidat s'assure de la tension des tissus permettant une pénétration optimale de l'aiguille. La tension n'est ni trop importante ni pas assez et permet de tatouer sans altération du résultat ni endommagement de la peau.
cheveux, à la carnation de la peau et à la morphologie globale du visage de la personne maquillée.	L'épreuve de maquillage sera réalisée à partir de plusieurs demandes du jury, au niveau des techniques employées et des zones à maquiller.	Cr4.2. Les techniques de maquillage semipermanents sont correctement exécutées, les mouvements du candidat sont fluides, précis et agiles.

	Le candidat transmet à l'oral face au jury d'évaluation l'ensemble des préconisations permettant à la personne maquillée de maintenir la qualité de son maquillage semi-permanent dans le temps.	Cr4.3. Le candidat change correctement l'aiguille entre le contour et le dégradé. L'utilisation d'une aiguille avec 1 seule pointe est utilisé pour les contours quant au remplissage de la zone une aiguille a plusieurs pointes est utilisé. Cr4.4. Le rendu final des différents maquillages présente : une uniformité des pigments, une harmonie globale par rapport à l'ensemble du visage, Un respect de la symétrie, une mise en valeur de la partie du visage modifiée, Une prise en compte des tendances esthétiques et des différents styles,
C5. Assurer la finalisation du maquillage semipermanent réalisé en transmettant à la personne maquillée, des conseils en matière de produits d'entretien, ainsi que des recommandations de protection (évitement source de chaleur, évitement de l'eau, etc.) afin de lui permettre de maintenir un niveau de qualité optimal de son maquillage.	Le candidat transmet à l'oral face au jury d'évaluation l'ensemble des préconisations permettant à la personne maquillée de maintenir la qualité de son maquillage semi-permanent dans le temps.	 Cr5.1. Le candidat transmet correctement les préconisations en termes de produits à utiliser ou non : Les produits à éviter : cosmétiques, produits démaquillants, eau, crèmes à base d'acide de fruit ou des vitamines A et E. Les consignes à suivre : crème cicatrisante de type Homéoplasmine ou Cicatryl ou Vaseline, à appliquer. Cr5.2. Le candidat transmet correctement les conseils en termes d'activités ou de gestes à éviter :

		 Proximité par rapport aux sources de chaleur (UV, Sauna, Hammam, Soleil) Baignade en eau de mer ou de piscine jusqu'à complète cicatrisation Gestes de frottement ou grattage des petites croûtes résultant de la pigmentation, jusqu'à ce qu'elles tombent
Réglementation d'activité : Attestation d'hygiène et salubrité ou un justificatif d'inscription prévu.	E2. Type d'évaluation : QCM portant sur les connaissances théoriques liées au maquillage semipermanents Conditions de réalisation : Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur	Cr6 . 70% de bonnes réponses au QCM